

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes
N°AURA-2023-E-026**

Séance du 4 mai 2023

Avis relatif à la demande de régularisation de travaux réalisés dans la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie

Lors de la séance du 4 mai 2023, le CSRPN a examiné la demande de régularisation de travaux réalisés dans la réserve naturelle nationale (RNN) des Contamines-Montjoie sur la commune des Contamines-Montjoie (74).

En décembre 2021, une avalanche s'est déclenchée le long de l'Armancette arrachant une conduite aérienne d'adduction d'eau potable ainsi que de nombreux arbres, qui ont emporté avec eux une conduite enterrée alimentant un réservoir d'eau potable. La commune des Contamines-Montjoie a engagé des travaux d'urgence qui ont principalement consisté dans l'élargissement d'une piste forestière existante et la réalisation d'interventions en milieu naturel boisé, modifiant l'état et l'aspect de la réserve naturelle.

Le CSRPN rend un **avis favorable assorti de :**

- **deux conditions :**
 - la réalisation d'un suivi à l'issue de la saison estivale en année n+1 après la réalisation des travaux ;
 - la réalisation d'un bilan des parties stabilisées naturellement, permettant de dresser un inventaire des tronçons où un talutage complémentaire serait nécessaire ;
- **trois recommandations :**
 - la réalisation d'un travail de stabilisation et au besoin de re-végétalisation des talus, intégrant pour les plantations les principes suivants :
 - recourir à un géotextile léger biodégradable (toile de jute) ;
 - éviter le travail en plein, travailler par points d'appui essentiellement en épicéas, dans un souci paysager, en laissant place à une recolonisation naturelle par les feuillus locaux ;
 - réaliser un bilan à deux ans pour d'éventuels compléments avec des feuillus faciles à implanter (notamment bouturables) ;
 - la réalisation d'un état des lieux des déchets non inertes à retirer sur site préalablement à leur enlèvement ;
 - la fermeture de la piste forestière à la fin des travaux.

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Auvergne-Rhône-Alpes



Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

